

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1957 B 09314
Numéro SIREN : 572 093 144
Nom ou dénomination : EDITIONS SALABERT FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 24/06/2019 sous le numéro de dépôt 56732

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 24-06-2019

N° DE DEPOT : 056732

N° GESTION : 1957B09314

N° SIREN : 572093144

DENOMINATION : EDITIONS SALABERT FRANCE

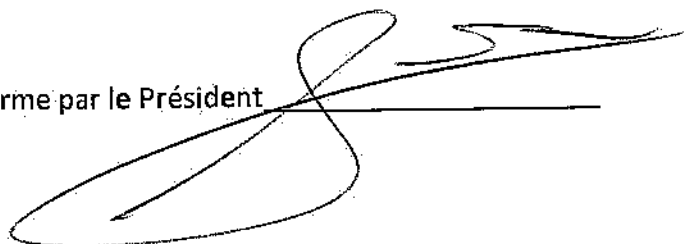
ADRESSE : 16 rue des Fossés Saint Jacques 75005 Paris

MILLESIME : 2018

EDITIONS SALABERT FRANCE
Société Anonyme au capital de 424.732 euros
Siège Social : 16, rue des Fossés Saint-Jacques – 75005 Paris
RCS PARIS 572 093 144

COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Certifié conforme par le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a horizontal line and a final flourish.

Formulaire obligatoire (article 53-A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : EDITIONS SALABERT

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise : 0016 rue des Fossés Saint Jacques 75005 Paris

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 5 7 2 0 9 3 1 4 4 0 0 0 6 9

Néant *Exercice N clos le.
31/12/2018

				Exercice N clos le. 31/12/2018				
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
		Fonds commercial (1)	AH	89 191	AI	89 191		0
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	2 958 910	AK	2 896 321		62 588
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
		Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	3 531 831	AS	3 292 037		239 794
		Autres immobilisations corporelles	AT		AU			
	Immobilisations en cours	AV	8 491	AW			8 491	
	Avances et acomptes	AX		AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU		CV			
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
Autres immobilisations financières*		BH		BI				
TOTAL (II)		BJ	6 588 423	BK	6 277 550		310 873	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 122 227	BY	5 527		1 116 700
		Autres créances (3)	BZ	1 321 458	CA	205 692		1 115 766
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE			
		Disponibilités	CF	3 147	CG			3 147
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI			
		TOTAL (III)	CJ	2 446 832	CK	211 219		2 235 612
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW						
Primes de remboursement des obligations (V)		CM						
Écarts de conversion actif* (VI)		CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	9 035 255	IA	6 488 769		2 546 486		
Renvois : (1) Dont droit au bail :								
		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété **	Immobilisations :		Stocks :			Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		EDITIONS SALABERT		Néant <input type="checkbox"/> *			
					Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 424 732 ...)			DA	424 732		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	6 814		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC			
	Réserve légale (3)			DD	42 474		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG			
	Report à nouveau			DH	8 985		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	853 225		
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées *			DK			
	TOTAL (I)				DL	1 336 230	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
	Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)				DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP			
	Provisions pour charges			DQ			
TOTAL (III)				DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	9		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	14 903		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	176 369		
	Dettes fiscales et sociales			DY	88 413		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
Compte régul.	Autres dettes			EA	930 561		
	Produits constatés d'avance (4)			EB			
TOTAL (IV)				EC	1 210 255		
Ecart de conversion passif*			(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE	2 546 486		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C		
			Écart de réévaluation libre		1D		
			Réserve de réévaluation (1976)		1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 195 352		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Désignation de l'entreprise : EDITIONS SALABERT				Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	2 012 670	FH	995 116	FI	3 007 786	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 012 670	FK	995 116	FL	3 007 786	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN	29 680	
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	49 107	
	Autres produits (1) (11)					FQ	30	
						FR	3 086 603	
Total des produits d'exploitation (2) (I)								
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	438 845	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	-29 506	
	Salaires et traitements*					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	121 336
							GB	
Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	43 190	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
Autres charges (12)					GE	1 286 336		
					GF	1 860 201		
Total des charges d'exploitation (4) (II)								
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	1 226 402
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH	(III)	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI	(IV)	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	3 779	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
					GP	3 779		
Total des produits financiers (V)								
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
					GU			
Total des charges financières (VI)								
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	3 779
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	1 230 180

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 51 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise EDITIONS SALABERT

Néant *

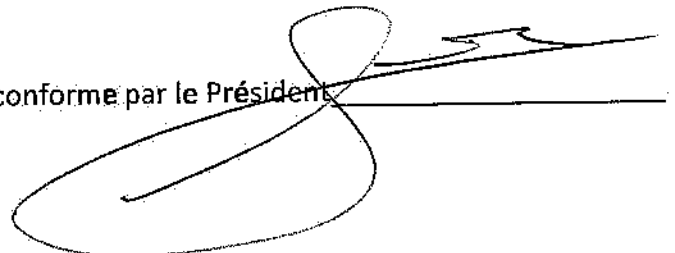
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	10 000
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	10 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	10 000
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HF	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	386 956
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 100 381
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 247 156
5 - BÉNÉFICÉ OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	853 225
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	IIP	
	- Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	956
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		
		obligatoires A9	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels jointe en annexe : (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le	Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Reprise provision litige O.Chateau			10 000
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N-1	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EDITIONS SALABERT FRANCE
Société Anonyme au capital de 424.732 euros
Siège Social : 16, rue des Fossés Saint-Jacques – 75005 Paris
RCS PARIS S72 093 144

ANNEXES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Certifié conforme par le Président

A large, stylized handwritten signature in black ink, written over a horizontal line. The signature is highly cursive and loops back to cross itself.

Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total est 2 546 486 EUR et le résultat s'élève à 853 225 EUR.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les règles et méthodes comptables découlant des textes légaux et réglementaires applicables en France et conformément aux dispositions de l'autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement n°2014-03 relatif au plan comptable général qui a été homologué par arrêté du 26 décembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Revenus

- Sacem : reconnaissance des revenus à réception des répartitions Sacem d'Avril, Juillet, Octobre de l'année N et de janvier de l'année N+1.
- Droits de synchronisation et droits graphiques : reconnaissance des revenus lors de l'autorisation d'utilisation d'un titre.
- Revenus étrangers : reconnaissance des revenus à réception des états de nos affiliés ou de nos représentants étrangers.
- Location de partitions : reconnaissance des revenus lors de la location.
- Ventes de partitions : reconnaissance des revenus lors de l'expédition.
- Grands droits (SACD) : reconnaissance des revenus à réception des bordereaux SACD
- Commission de gestion, droits voisins et autres : reconnaissance des revenus à réception des états de royalties.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire, en fonction de leur durée

d'usage :

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Catalogue	Linéaire	8 ans
Fonds commercial	Linéaire	5 ans

Immobilisations corporelles

Les éléments corporels sont évalués :

- à leur coût d'acquisition, qui correspond au prix d'achat majoré des frais accessoires (biens acquis à titre onéreux)
- à leur coût de production (biens produits),
- à leur valeur vénale (biens acquis à titre gratuit).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, en fonction de leur durée d'usage :

Installations techniques	Linéaire	5 ans
--------------------------	----------	-------

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

De plus, à la fin de l'exercice, une provision pour dépréciation statistique des créances non douteuses est évaluée selon leur risque et antériorité.

Deux niveaux de risques sont identifiés :

- Clients non risqués : aucune provision statistique n'est comptabilisée
- Clients risqués : les taux de provisionnement pratiqués sont les suivants :

Age de la créance > 150 jours => Taux de provisionnement : 100%

Pas de provision pour les créances groupe.

Provisions pour risques et charges

Une provision pour risque est évaluée dès lors qu'il existe un risque de réclamation d'un tiers pesant sur la société à la clôture de l'exercice.

Faits caractéristiques

Aucun fait significatif n'est à signaler au cours de cet exercice.

Changements de méthode

Au cours de l'exercice, aucun changement de méthode n'est intervenu ; par conséquent les exercices sont comparables sans retraitement.

Evénements postérieurs à la clôture

Aucun événement postérieur à la clôture n'est à signaler.

Editions Salabert

Société anonyme
16 rue des Fossés Saint Jacques
75005 Paris

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Editions Salabert

Société anonyme
16 rue des Fossés Saint Jacques
75005 Paris

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'Assemblée générale de la société Editions Salabert

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Editions Salabert relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 13 juin 2019

Le Commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Jean Paul SEGURET

COMPTES ANNUELS

Société : EDITIONS SALABERT

Forme juridique : Société anonyme

Siège social : 16 rue des Fossés Saint Jacques 75005 Paris

Date de clôture : 31/12/2018

COMPTES ANNUELS.....	1
Bilan actif.....	3
Bilan passif.....	4
Compte de résultat.....	5
Compte de résultat (suite).....	6
ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS.....	7
Règles et méthodes comptables.....	8
Revenus.....	8
Immobilisations incorporelles.....	8
Immobilisations corporelles.....	9
Créances.....	9
Provisions pour risques et charges.....	9
Faits caractéristiques.....	10
Changements de méthode.....	10
Evènements postérieurs à la clôture.....	10
COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN.....	11
Immobilisations.....	12
Amortissements.....	13
Provisions.....	14
Créances et dettes.....	15
Variation des capitaux propres.....	16
Eléments constitutifs du fonds commercial.....	18
Charges à payer.....	18
Produits à recevoir.....	19
ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS.....	20
Impôt sur les bénéfices.....	21
Intégration fiscale.....	21
Société établissant des comptes consolidés.....	21
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES.....	22
Charges et produits exceptionnels.....	23

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			
	Brut	Amortissements	Net	Exercice N-1 Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	89 191	89 191		
Autres immobilisations incorporelles	2 958 910	2 896 321	62 588	47 403
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	3 048 100	2 985 512	62 588	47 403
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel	3 531 831	3 292 037	239 794	247 758
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours	8 491		8 491	3 210
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	3 540 322	3 292 037	248 285	250 968
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières				
Total Actif Immobilisé (II)	6 588 423	6 277 550	310 873	298 371
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL Stock				
Avances et acomptes versés sur commandes				2 000
Clients et comptes rattachés	1 122 227	5 527	1 116 700	806 289
Autres créances	1 321 458	205 692	1 115 766	1 059 737
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	2 443 685	211 219	2 232 466	1 866 026
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)				
Disponibilités	3 147		3 147	15 139
TOTAL Disponibilités	3 147		3 147	15 139
Charges constatées d'avance				
TOTAL Actif circulant (III)	2 446 832	211 219	2 235 612	1 883 166
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (VI)				
Total Général (I à VI)	9 035 255	6 488 769	2 546 486	2 181 536

Bilan passif

BILAN-PASSIF		Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel	(dont versé : 424 732)	424 732	424 732
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		6 814	6 814
Ecart de réévaluation	(dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		42 474	42 474
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées	(dont réserve des prov. fluctuation des cours :)		
Autres réserves	(dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)		
TOTAL Réserves		42 474	42 474
Report à nouveau		8 985	4 313
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		853 225	887 232
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	1 336 230	1 365 566
Produit des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
	TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques			10 000
Provisions pour charges			
	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		10 000
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		9	
Emprunts et dettes financières divers	(dont emprunts participatifs :)		
	TOTAL Dettes financières	9	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		14 903	15 379
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		176 369	84 427
Dettes fiscales et sociales		88 413	102 914
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		930 561	603 250
Autres dettes			
	TOTAL Dettes d'exploitation	1 210 246	805 971
Produits constatés d'avance			
	TOTAL DETTES (IV)	1 210 255	805 971
Ecart de conversion passif	(V)		
	TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	2 546 486	2 181 536

Compte de résultat

Compte de résultat	Exercice N		Total	Exercice N-1
	France	Exportation		
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services	2 012 670	995 116	3 007 786	2 803 169
Chiffres d'affaires nets	2 012 670	995 116	3 007 786	2 803 169
Production stockée				
Production immobilisée			29 680	31 495
Subventions d'exploitation			49 107	15 245
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			30	2
Autres produits				
Total des produits d'exploitation (I)	3 086 603		3 086 603	2 849 912
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			438 845	408 561
Impôts, taxes et versements assimilés			-29 506	7 561
Salaires et traitements				
Charges sociales				
			121 336	117 830
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux provisions	43 190	2 447
		Sur acif circulant : dotations aux provisions		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges			1 286 336	969 885
RESULTAT D'EXPLOITATION	Total des charges d'exploitation (II)		1 860 201	1 506 284
Bénéfice attribué ou perte transférée		(III)	1 226 402	1 343 627
Perte supportée ou bénéfice transféré		(IV)		
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			3 779	1 078
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des produits financiers (V)		3 779	1 078
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des charges financières (VI)		3 779	1 078
RESULTAT FINANCIER (V - VI)			1 230 180	1 344 705
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			1 230 180	1 344 705

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	10 000	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels (VII)	10 000	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		10 000
Total des charges exceptionnelles (VIII)		10 000
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	10 000	-10 000
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	
Impôts sur les bénéfices	(X)	447 473
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	3 100 381	2 850 990
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	2 247 156	1 963 758
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	853 225	887 232

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS
Société : EDITIONS SALABERT

Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total est 2 546 486 EUR et le résultat s'élève à 853 225 EUR.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les règles et méthodes comptables découlant des textes légaux et réglementaires applicables en France et conformément aux dispositions de l'autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement n°2014-03 relatif au plan comptable général qui a été homologué par arrêté du 26 décembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Revenus

- Sacem : reconnaissance des revenus à réception des répartitions Sacem d'Avril, Juillet, Octobre de l'année N et de janvier de l'année N+1.
- Droits de synchronisation et droits graphiques : reconnaissance des revenus lors de l'autorisation d'utilisation d'un titre.
- Revenus étrangers : reconnaissance des revenus à réception des états de nos affiliés ou de nos représentants étrangers.
- Location de partitions : reconnaissance des revenus lors de la location.
- Ventes de partitions : reconnaissance des revenus lors de l'expédition.
- Grands droits (SACD) : reconnaissance des revenus à réception des bordereaux SACD
- Commission de gestion, droits voisins et autres : reconnaissance des revenus à réception des états de royalties.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire, en fonction de leur durée

d'usage :

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Catalogue	Linéaire	8 ans
Fonds commercial	Linéaire	5 ans

Immobilisations corporelles

Les éléments corporels sont évalués :

- à leur coût d'acquisition, qui correspond au prix d'achat majoré des frais accessoires (biens acquis à titre onéreux)
- à leur coût de production (biens produits),
- à leur valeur vénale (biens acquis à titre gratuit).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, en fonction de leur durée d'usage :

Installations techniques	Linéaire	5 ans
--------------------------	----------	-------

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

De plus, à la fin de l'exercice, une provision pour dépréciation statistique des créances non douteuses est évaluée selon leur risque et antériorité.

Deux niveaux de risques sont identifiés :

- Clients non risqués : aucune provision statistique n'est comptabilisée

- Clients risqués : les taux de provisionnement pratiqués sont les suivants :

Age de la créance > 150 jours => Taux de provisionnement : 100%

Pas de provision pour les créances groupe.

Provisions pour risques et charges

Une provision pour risque est évaluée dès lors qu'il existe un risque de réclamation d'un tiers pesant sur la société à la clôture de l'exercice.

Faits caractéristiques

Aucun fait significatif n'est à signaler au cours de cet exercice.

Changements de méthode

Au cours de l'exercice, aucun changement de méthode n'est intervenu ; par conséquent les exercices sont comparables sans retraitement.

Evénements postérieurs à la clôture

Aucun événement postérieur à la clôture n'est à signaler.

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Société : EDITIONS SALABERT

Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		
			Réévaluation	Acqu. et annorts	
Frais de débaillement et de développement	(I)				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	(II)	3 018 421		29 680	
Terrains	Dont composants				
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. gales, agenc. et am. des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels		3 432 954		98 877	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et mobilier informatique				
	Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		3 210		5 282	
Avances et acomptes					
Participations évaluées par mise en équivalence	TOTAL (III)	3 436 164		104 159	
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières					
	TOTAL (IV)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	6 454 585		133 838	
Cadre B	IMMOBILISATIONS	Virement	Diminutions Cession	Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation Valeur d'origine
Frais de débaillement et de développement	(I)				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	(II)			3 048 100	
Terrains	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
Constructions	Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	Installations générales, agencements, aménagements divers			3 531 831	
Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et mobilier informatique				
	Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				8 491	
Avances et acomptes					
Participations évaluées par mise en équivalence	TOTAL (III)			3 540 322	
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières					
	TOTAL (IV)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			6 588 423	

Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais de déblaisement et de développement (I)							
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		2 971 018	14 494		2 985 512		
Terrains							
Constructions							
Sur sol propre							
Sur sol d'autrui							
Installations générales, agencements							
Installations techniques, matériels et outillages		3 185 196	106 841		3 292 037		
Installations générales, agencements divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique et mobilier							
Emballages récupérables et divers							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		3 185 196	106 841		3 292 037		
TOTAL GENERAL (I + II + III)		6 156 214	121 336		6 277 550		
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Cadre B	DOTATIONS			REPRISES			
	Différentie I de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Fin de l'exercice
Frais étab.							
Autres							
Terrains							
Constructions :							
sol propre							
sol autrui							
install.							
Autres immobilisations :							
Inst. techn.							
Inst gén.							
M. Transport							
Mat bureau							
Emball.							
CORPO.							
Acquis. de titres							
TOTAL							
Cadre C	Charges réparties sur plusieurs exercices			Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)				
Provisions pour litige	10 000		10 000	
Provisions pour garantie				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL (II)	10 000		10 000	
Provisions sur immobilisations incorporelles				
Provisions sur immobilisations corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres Immos financières				
Provisions sur stocks				
Provisions sur comptes clients	9 345	4 777	8 595	5 527
Autres provisions pour dépréciations	207 791	38 413	40 512	205 692
TOTAL (III)	217 136	43 190	49 107	211 219
TOTAL GENERAL (I + II + III)	227 136	43 190	59 107	211 219
Dont dotations et reprises d'exploitation		43 190	49 107	
Dont dotations et reprises financières				
Dont dotations et reprises exceptionnelles				
dépréciations des titres mis en équivalence			10 000	

Créances et dettes

Cadre A		Etat des créances		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE						
Clients douteux ou litigieux						
Autres créances clients				1 122 227	1 122 227	
Créances représentatives de titres prêtés						
Personnel et comptes rattachés						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux						
Etat et autres collectivités publiques		Impôts sur les bénéfices		44 919	44 919	
		Taxe sur la valeur ajoutée		15 718	15 718	
		Autres impôts				
		Etat - divers				
Groupes et associés				712 644	712 644	
Débiteurs divers				548 178	548 178	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT				2 443 685	2 443 685	
Charges constatées d'avance						
TOTAL DES CREANCES				2 443 685	2 443 685	
Prêts accordés en cours d'exercice						
Remboursements obtenus en cours d'exercice						
Prêts et avances consentis aux associés						
Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans	
Emprunts obligataires convertibles						
Autres emprunts obligataires						
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine						
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine						
Emprunts et dettes financières divers						
Fournisseurs et comptes rattachés						
Personnel et comptes rattachés						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux						
Etat et autres collectivités publiques		Impôts sur les bénéfices				
		Taxe sur la valeur ajoutée	84 650	84 650		
		Obligations cautionnées				
		Autres impôts	3 556	3 556		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Groupes et associés						
Autres dettes						
Dettes représentative de titres empruntés						
Produits constatés d'avance						
TOTAL DES DETTES				1 195 352	1 195 352	
Emprunts souscrits en cours d'exercice					Emprunts auprès des associés	
Emprunts remboursés en cours d'exercice					personnes physiques	

Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou Individuel	424 732						424 732
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	6 814						6 814
Ecarts de réévaluation							
Réserve légale	42 474						42 474
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves							
Report à nouveau	4 313			-882 560	887 232		8 985
Résultat de l'exercice	887 232	853 225	-887 232				853 225
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 365 566	853 225	-887 232	-882 560	887 232		1 336 230

Nombre et valeur nominale des composants du capital social

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2018	Valeur nominale
Actions ordinaires	5 516			5 516	77
Actions amorties					
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissement					
Total	5 516			5 516	

Eléments constitutifs du fonds commercial

Le fonds commercial se décompose de la manière suivante :

	Valeur nette	Taux d'amortissement
Droit au bail		
Eléments achetés avec protection juridique		
Eléments achetés sans protection juridique		
Eléments dont l'inscription résulte d'une réévaluation		
Eléments reçus en apport	89 191	N/A
Total	89 191	

Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	169 764
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	
Autres dettes	34 751
Total	204 515

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	1 078 166
Personnel et comptes rattachés	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	
Etat et autres collectivités publiques	
Autres créances	84 134
Disponibilités	
Total	1 162 301

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Société : EDITIONS SALABERT

Impôt sur les bénéfices

Impôts	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	1 230 180	383 394
Résultat exceptionnel	10 000	3 333
Retenue à la source non déductible		550
Réduction d'impôt (RAS)		-321
TOTAL	1 240 180	386 956

Intégration fiscale

Notre société a signé en date du 26 février 2014 une convention d'intégration par laquelle elle a donné son accord pour être incluse dans le périmètre d'intégration constitué par la société mère Vivendi SA à compter de l'exercice commençant le 1er janvier 2014.

La société s'engage, au titre des exercices pendant lesquels elle fera partie du périmètre d'intégration, à payer à la société intégrante les acomptes d'impôt sur les sociétés, l'impôt sur les sociétés et toutes les contributions additionnelles sur l'impôt sur les sociétés, dans les mêmes conditions que si elle n'appartenait pas au périmètre d'intégration.

Les économies d'impôt éventuellement réalisées par la société mère seront conservées par la société mère et constatées en produit.

La société n'a pas de déficit reportable antérieur ou postérieur à l'inclusion dans le périmètre d'intégration fiscale à la date de clôture des comptes.

Au 31/12/2018, le résultat fiscal d'Editions Salabert s'élève à 1 240 181€.

Société établissant des comptes consolidés

Dénomination et siège social	Forme juridique	Capital	% de détention
Vivendi 42, avenue de Friedland 75008 PARIS	SA	7 184 288 078	99,82%

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Société : EDITIONS SALABERT

Charges et produits exceptionnels

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Reprise provision litige O.Chateau		10 000
TOTAL		10 000

EXTRAIT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2019

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'administration et du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Conseil d'administration quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

L'assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 853 225 euros, augmenté du report à nouveau antérieur de 8 985 euros, soit un total de 862 210 euros de la façon suivante :

- A titre de dividendes : 827 400 euros
- Au report à nouveau : 34 810 euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/12/2015	1 351 420 €		
31/12/2016	1 108 716 €		
31/12/2017	882 560 €		

Le Président
Olivier NUSSE

